

Iris

ISSN : 2779-2005

Éditeur : UGA Éditions

46 | 2026

Science-fiction et écologie : entre fin du monde et résilience

Hans-Jörg Uther, *The Types of International Folktales. A Classification and Bibliography, Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*

Revised and Supplemented Edition, Helsinki, The Kalevala Society Foundation, coll. « Folklore Fellows Communications », 2024, 3 vol. Part I : *Animal Tales, Tales of Magic, Religious Tales and Realistic Tales*, with an Introduction, 651 p. Part II : *Tales of the Stupid Ogre, Anecdotes and Jokes, and Formula Tales*, 547 p. Part III : *Appendices*, 340 p.

Philippe Walter

🔗 <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=4421>

DOI : 10.35562/iris.4421

Référence électronique

Philippe Walter, « Hans-Jörg Uther, *The Types of International Folktales. A Classification and Bibliography, Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson* », *Iris* [En ligne], 46 | 2026, mis en ligne le 23 février 2026, consulté le 24 février 2026. URL : <https://publications-prairial.fr/iris/index.php?id=4421>

Droits d'auteur

CC BY-SA 4.0

Hans-Jörg Uther, *The Types of International Folktales. A Classification and Bibliography, Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*

Revised and Supplemented Edition, Helsinki, The Kalevala Society Foundation, coll. « Folklore Fellows Communications », 2024, 3 vol. Part I : *Animal Tales, Tales of Magic, Religious Tales and Realistic Tales*, with an Introduction, 651 p. Part II : *Tales of the Stupid Ogre, Anecdotes and Jokes, and Formula Tales*, 547 p. Part III : *Appendices*, 340 p.

Philippe Walter

RÉFÉRENCE(S) :

Hans-Jörg Uther, *The Types of International Folktales. A Classification and Bibliography, Based on the System of Antti Aarne and Stith Thompson*, Revised and Supplemented Edition, Helsinki, The Kalevala Society Foundation, coll. « Folklore Fellows Communications », 2024, 3 vol. Part I : *Animal Tales, Tales of Magic, Religious Tales and Realistic Tales*, with an Introduction, 651 p. Part II : *Tales of the Stupid Ogre, Anecdotes and Jokes, and Formula Tales*, 547 p. Part III : *Appendices*, 340 p.

TEXTE

- 1 Comme ce long titre l'indique, il ne s'agit pas d'un essai critique mais bel et bien d'un catalogue, et le plus universel qui soit, puisqu'il fournit l'inventaire analytique de toutes les formes de contes recueillis sur la surface de la Terre. Au total, 2 300 matrices principales de ces contes sont répertoriées, ce qui n'est finalement pas beaucoup pour une planète de plusieurs milliards d'individus parlant environ 7 000 langues différentes sans compter les dialectes et les langues disparues depuis l'invention de l'écriture. Comme l'avait remarqué jadis Claude Lévi-Strauss (en analysant les structures de la parenté) l'esprit humain, malgré toutes ses capacités virtuelles d'invention, ne retient qu'un nombre restreint de possibilités pour ses

choix de vie sociale et mentale. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les contes qui participent, eux aussi à leur manière, de la vie des sociétés et des cultures ?

- 2 Ce catalogue ATU (acronyme des premières lettres du nom de ses auteurs et remanieurs Aarne-Thompson-Uther) fut et reste une œuvre de longue haleine. Il a déjà connu plusieurs rééditions et mises à jour depuis sa première ébauche en 1910 (A. Aarne, *Verzeichnis der Märchentypen*) ; il en connaîtra certainement d'autres dans l'avenir. La raison est simple : il est dans la nature même d'un tel travail d'être inachevé et nul ne pourra en faire le reproche à ses auteurs successifs car la tâche exigée est incommensurable. Des révisions régulières doivent tenir compte des plus récentes avancées en matière d'analyse et d'enrichissement des corpus : l'exacte perception de la matrice d'un seul conte-type exige de connaître le plus grand nombre de ses versions internationales ; elle mobilise beaucoup d'investigations et surtout de fines capacités d'induction logique pour détecter la structure profonde d'une matrice précise malgré les nombreuses variations de surface des contes. Sans compter l'effort linguistique lui-même, puisque dans l'idéal, il faudrait pouvoir parler toutes les langues de la Terre pour réunir toutes les variantes d'un même conte et fournir un panorama rétrospectif de ses transformations au fil des siècles. Seule une intelligence artificielle gérant la traduction automatique et l'indexation des motifs basiques pourrait tenter de répondre rapidement au défi d'une exhaustivité au moins linguistique (sans être assuré toutefois qu'elle puisse gérer finement la complexité de l'analyse sémantique des variantes et celle des invariants de chaque conte-type).
- 3 La classification ATU ici proposée s'organise en 2 300 rubriques, toutes conçues sur le même modèle. Les deux premiers volumes attribuent à chaque matrice de conte-type un numéro de série éventuellement complété d'une lettre A, B, etc. (pour distinguer des sous-types). Plusieurs catégories générales de contes sont distinguées : les contes d'animaux, merveilleux, religieux, les contes-nouvelles, de l'ogre (géant ou diable) stupide, les contes facétieux et anecdotes, les contes formulaires. Ces numéros de contes sont restés pour la plupart inchangés par rapport aux éditions antérieures du catalogue. Ils n'ont d'autre fonction que de fournir aux spécialistes un repère commode en vue d'un classement international unifié. La

neutralisation de doublons ou bien la réalisation d'enquêtes plus ciblées (monographies) sur certains contes-types ont néanmoins pu entraîner quelques changements de numérotation (ils sont signalés aux pages 13 et 14 du tome 3). De nouveaux contes-types ont été également identifiés (p. 15 du t. 3) par rapport à la dernière édition du catalogue (2004).

- 4 Dans chaque notice, le numéro du conte est accompagné d'un titre (en anglais) pour mieux l'identifier. Celui-ci a parfois été révisé : pour le conte 910B, par exemple, *The Observance of the Master's Precepts* précise l'ancien titre *The Servants's Good Counsels*. La notice se poursuit avec un résumé de l'intrigue du conte ; ce dernier s'en tient aux motifs pertinents qui rendent le conte reconnaissable parmi toutes ses récurrences internationales. Exemple : pour Cendrillon (ATU 510A), « *a young woman is mistreated by her stepmother and stepsister [S31, L55]* » avec renvoi par un sigle (lettres et chiffres) à la classification dudit motif dans le *Motif-Index* de Stith Thompson. En effet, les deux catalogues (celui des contes et celui des motifs) se complètent parce qu'un conte apparaît d'abord comme un conglomérat de motifs premiers relativement fixes et en succession nécessaire ; cela permet de distinguer le conte de *Cendrillon* (510A) de celui de *Peau d'asne* (510B), y compris quand l'héroïne porte un nom différent dans les versions internationales. À leur manière, les motifs basiques sont un peu l'équivalent pour les contes d'une table périodique des éléments chimiques. Après ce résumé du conte, une rubrique *Combinations* appelle à observer les interférences du conte décrit avec d'autres contes du catalogue. La rubrique *Remarks* signale des sources littéraires anciennes (lorsqu'elles sont connues). Enfin, la section la plus conséquente de la notice intitulée *Literature/Catalogs/Variants* énumère d'abord les monographies consacrées au conte en question et ensuite les sources originales et internationales de celui-ci (classées par pays) avec renvoi (auteur et date) à l'ouvrage qui en donne au moins une version. Cette section permet d'observer les zones préférentielles de sa diffusion internationale.
- 5 Le troisième volume facilite la consultation du catalogue. Un registre des motifs typiques (*Register of motifs*) établi selon le *Motif-Index* de Stith Thompson amène à repérer les contes-types qui les attestent (p. 19-34). Une bibliographie générale alphabétique (p. 35-156)

explicite les références (auteur/date) données dans les notices. Enfin un index alphabétique et thématique des sujets (*Subject index*), des personnages-types ou des matières des contes (p. 159-340), de « *abandoned* » à « *zodiac* », permet de retrouver rapidement les contes de référence.

- 6 On soulignera les difficultés méthodologiques qu'ont dû affronter les auteurs et remanieurs successifs de ce catalogue. Il faut pouvoir remonter très haut dans le temps et explorer tout l'espace géographique possible pour établir le plus large corpus de diffusion d'un seul et même conte. Or, la datation et la localisation des contes sont deux variables difficiles à maîtriser. La nature du « contage » étant essentiellement orale, on n'a aucune prise sur sa « performance » orale dans la longue durée, sauf lorsque les contes ont pu faire l'objet d'une transcription littéraire (la période médiévale est cruciale à cet égard). Toutefois, la version transcrite d'un conte n'est jamais une garantie de fixité de sa performance (orale), précisément du fait de la nature même de l'écriture qui élimine tout le contexte événementiel du « contage » (intonations, rythme, gestualité, etc.). Il existe de rares exemples d'enregistrements de conteurs et conteuses (voir notre recension dans *Iris* 45, 2025, des contes corses réunis par G. G. Franchi). L'instabilité est encore plus flagrante dans la version « littéraire » d'un conte où la stylisation grammaticale et rhétorique imposée par l'écrivain supplante la nature brute de l'oralité. Historiquement, sauf exception (comme un Gervais de Tilbury au début du XIII^e siècle), un écrivain du Moyen Âge ne reproduit jamais le témoignage brut des traditions orales qu'il a entendues. Il l'adapte toujours à un projet particulier (didactique, moral, idéologique, religieux). C'est ce qui est arrivé à ces témoins mémoriels (de contes) appelés *exempla* qui fournissent pourtant des indices précieux sur l'ancienneté de certains contes-types.
- 7 Peut-on oublier enfin que le « contage » reste œuvre humaine donc fragile ? Il est soumis aux capacités mémorielles voire inventives du conteur : la perte de mémoire, le mélange de plusieurs contes entre eux ou l'interprétation volontaire d'un conte par un autre sont des aléas de toute tradition orale. Il peut en résulter des mixages inextricables de matrices : la *Cinderella* (1893) de M. R. Cox donna de beaux exemples de ces versions mixtes parfois inclassables. Enfin, rien ne dit que les matrices originales des contes étaient aussi nettes

et tranchées que veulent bien le laisser penser nos classements modernes. Il se peut fort bien que des contes a, b ou c que nous avons appris à distinguer aujourd'hui faisaient jadis partie d'une matrice unique et qui aurait ensuite éclaté en plusieurs matrices indépendantes.

- 8 On soulignera donc combien l'ouvrage du professeur Uther est pour le médiéviste (et le chercheur en général) une source irremplaçable d'information et de réflexion. La grande majorité des récits médiévaux sont en effet des contes au sens de la classification ATU. En outre, ce que l'on croit qualifier de spécifiquement « celtique » dans la littérature arthurienne (par exemple) existe aussi dans d'autres aires linguistiques, y compris non spécifiquement « indo-européennes ». Le repérage et l'identification des matrices de contes dans les littératures médiévales (récits romanesques, chansons de geste, fabliaux, contes pieux, *exempla*, etc.) reste le préalable indispensable à leur étude. S'agissant des *exempla*, l'ouvrage collectif de Jacques Berlioz, Claude Brémond et Catherine Velay-Vallantin (*Formes médiévales du conte merveilleux*, Paris, Stock, 1989) signale les premières attestations de plusieurs contes-types, en particulier l'ATU 706 (*La fille aux mains coupées*), ATU 314 (*Jean de fer*, *Der Eisenhans*, *Robert le diable*), ATU 613 (*Les deux voyageurs*), ATU 654 (*Les trois frères adroits*), ATU 671 (*Le garçon qui comprend le langage des oiseaux*), ATU 333 (*Le petit chaperon rouge*). Disposer d'une bonne base d'attestations (y compris post-médiévales) d'un récit connu au Moyen Âge fait notablement progresser l'interprétation de ce dernier. Reconnaître, par exemple dans le *Conte du graal*, la matrice du conte-type 910B et disposer d'environ 300 versions internationales de ce conte à titre de comparaison (voir la monographie de 1991 du professeur Jean-Pierre Pichette signalée dans *Iris* 42, 2022) permet d'observer de l'intérieur du texte le travail de l'écrivain médiéval et ses apports originaux par rapport à la tradition dudit conte. Cela donne une capacité à penser organiquement l'économie des motifs d'un conte en vue de leur interprétation globale au lieu de privilégier arbitrairement un motif isolé (le graal) pour le soumettre à des comparaisons isolées et biaisées. La reconnaissance de la structure en motifs des contes (bien différente de la « morphologie » algébrique d'un Vladimir Propp) peut encore être complétée par une narratologie plus formelle (inspirée

d'une rhétorique générale). Par exemple, il est frappant de constater que le conte 910B (modèle narratif du *Conte du graal*) est construit sur le procédé narratif de l'analepse et de la prolepse (décrits par Gérard Genette dans *Figures III*) au point d'en constituer le moule formel constant.

- 9 Pour conclure, ce catalogue ATU est un ouvrage indispensable pour toute analyse d'un conte qui voudrait sortir du brouillard des « sources » approximatives et de la naïveté des interprétations trop subjectives. Il est capital de connaître le plus grand nombre d'attestations d'un même conte pour en connaître la vraie structure, au-delà des embellissements littéraires. Ce catalogue ATU fournit ainsi un précieux don d'ubiquité critique. Si un conte bien défini est attesté au Moyen Âge, il devient possible d'utiliser toutes les versions ultérieures de ce conte pour éclairer des détails incompris ou étranges de la version médiévale. En effet, chaque version (y compris moderne) d'un conte remonte à des modèles plus anciens qui participent d'une même mémoire narrative relativement stable malgré les inévitables empreintes des siècles suivants. Durant sa longue vie orale, il a subi des modifications de surface mais sa structure a maintenu un noyau formel de motifs étrangement stables. Chaque version d'un conte possède finalement sa propre histoire qui est celle de sa transmission mais témoigne aussi d'une réelle stabilité de ses substrats cognitifs fixés par ses siècles de vie orale. Les récents travaux des neurologues (ceux de A. Damasio) ont montré à quel point le cortex humain se construit narrativement et émotionnellement. Si l'intérêt proprement cognitif du conte n'est plus à démontrer pour les enfants, il ne disparaît pas pour autant chez l'adulte qui, sous les formes les plus variées (littéraires hier mais également cinématographiques de nos jours), continue d'entretenir et d'interroger ses matrices au point d'y reconnaître des formes d'algorithmes de l'imaginaire narratif, toutes civilisations confondues. Ces matrices ne seraient-elles pas en définitive les véritables structures de l'imaginaire humain ? En bref, étudier désormais les contes sans connaître et mettre en pratique le catalogue raisonné, supervisé et enrichi par le professeur Hans-Jörg Uther, c'est se condamner à l'errance et à l'impuissance méthodologiques. Cet ouvrage essentiel doit faire absolument partie de toute bibliothèque de recherche qui se respecte.

AUTEUR

Philippe Walter

CRI2i

IDREF : <https://www.idref.fr/028302893>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000121476911>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/12016640>